

Conseillers élus :  
11

Conseillers en fonction :  
9

Nombre de conseillers présents  
9

## **Séance du mercredi 22 décembre 2010**

Sous la Présidence de Mr Dominique GROSS - Maire

A l'ouverture de la séance M. le Maire donne connaissance au conseil municipal que Monsieur Jérôme Dupont, membre du conseil depuis les élections de mars 2008, lui a fait part de sa démission du conseil à compter de ce jour.

En effet M. Jérôme Dupont a déménagé à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2010 pour s'installer dans une autre commune

A compter de la présente séance le conseil municipal ne compte plus que 9 conseillers en fonction.

**ABSENTS :** - Eric SIEFERT (excusés)

### **1) Modifications budgétaires**

Suite aux conseils de Madame BARON, Comptable du Trésor (Trésorerie de Hochfelden) le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la clôture des opérations du lotissement Mohrenaecker dans la comptabilité communale. En effet les comptes de dépenses N° 4581 et de recettes N° 4582 doivent disparaître du bilan.

Afin de pouvoir réaliser ces opérations comptables, le conseil municipal vote à l'unanimité les modifications suivantes au budget de l'exercice 2010 :

Section d'investissement : Dépenses 4581 = 103 050 €  
Recettes 021 = 103 050 €

Section de fonctionnement : Dépenses 023 = 103 050 €  
Recettes 7788 = 103 050 €

### **2) Plafond d'encaissement de la régie de recettes de la Bibliothèque**

Par délibération en date du 23 février 1998, le conseil municipal a décidé la création d'une régie de recette de la Bibliothèque et avait fixé le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver à 1.500 Fr. soit 228,67 € Or il s'est avéré que ce montant maximum est trop élevé par rapport au montant annuel de la recette à encaisser par le régisseur.

Sur proposition du maire et après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ramener à 100 € le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver.

### **3) Rapport annuel du Sictou**

Sur proposition de M. le Maire, M Léonard SCHMALTZ délégué de la commune auprès du SICTEU, et vice-président de cet organisme, présente au conseil municipal le rapport annuel 2009 de cet organisme concernant la qualité et le prix du service public de l'assainissement.

Après avoir entendu cette présentation et délibéré, le conseil municipal approuve ce rapport à l'unanimité.

### **4) Divers**

1) Le Maire remercie toutes les personnes, membres du conseil municipal et personnes en dehors du Conseil pour leur participation active à l'organisation de la fête de Noël des personnes âgées de la commune.

2) La réunion avec les agriculteurs avec la participation de MM. Batt (Chambre d'Agriculture) et M. HUFSCMITT (Conseil Général), a précisé les actions à entreprendre dans la lutte contre les coulées d'eaux boueuses. Une indemnisation de 1000 € l'ha a été proposée pour les bandes enherbées d'une largeur de 10 m. La prochaine réunion aura lieu le 8 février 2011.

- 3) La réhabilitation de l'ancienne décharge communale devra être entreprise prochainement. Il était déjà question de solliciter le concours du locataire de la chasse communale pour l'aménager d'une zone de protection pour le gibier. Un pré fleuri pourrait également y être aménagé et l'on pourrait permettre l'installation de ruches par des apiculteurs.
- 4) L'étude topographique par le Cabinet Klopfenstein/Sonntag pour le projet de chenal d'écoulement des eaux de ruissellement par le Steckelsberg est en cours actuellement.
- 5) Les opérations de déneigement nécessitées par les récentes et abondantes chutes de neige n'e sont pas chose facile : d'une part la passage avec la lame niveleuse non équipée pour la neige provoque souvent des dégâts tant sur la chaussée et que sur le matériel; d'autre part il y a actuellement une pénurie de sel de déneigement
- 6) Suite aux récentes démissions de deux conseillers municipaux qui ont quitté la commune,il y a lieu de prévoir la désignation de nouveaux délégués auprès du SICTEU et du SIVOS